



Avis révisé d'audience publique

Le 3 juin 2020

Réf. 2020-H-04
Révision 4

Dans le cadre de sa réponse continue à la pandémie de COVID-19, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a reporté l'audience publique afin d'examiner la demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) visant à modifier le permis de déclassement de l'installation de gestion des déchets de Douglas Point. **L'audience publique, qui était prévue les 19 et 20 août 2020, aura plutôt lieu les 25 et 26 novembre 2020.**

L'installation, qui se trouve sur le site de Bruce Power à Tiverton (Ontario), abrite l'ancien réacteur de puissance de 200 mégawatts de Douglas Point. Le réacteur de Douglas Point a été mis à l'arrêt de manière définitive en 1984 et la phase 2 du déclassement (stockage sous surveillance) se déroule depuis 1988. Les LNC demandent maintenant la modification du permis afin d'autoriser la phase 3 du projet de déclassement, qui comprendrait le déclassement actif et la démolition des installations qui restent.

Date : Les 25 et 26 novembre 2020
Lieu : À déterminer (selon les directives au sujet de la pandémie COVID-19, l'audience pourrait être tenue dans la communauté, à Ottawa ou de façon électronique)
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

En vertu de l'article 19 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invitées à présenter des commentaires sur la demande des LNC. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétariat de la Commission d'ici le **26 octobre 2020** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire incluant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel du demandeur

Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de

téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

La demande de modification de permis présentée par les LNC est affichée sur son [site web](#) (en anglais seulement). Le mémoire des LNC et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat après le **10 septembre 2020**.

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, sur les LNC ou l'installation de gestion des déchets de Douglas Point, ou pour demander des documents :

Agente principale du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : cns.interventions.ccsn@canada.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)